

autre délégation vint au Canada, mais les pourparlers n'eurent pas de suite. Politiquement, Terre-Neuve a gardé son système unitaire de gouvernement.

Absorbé par sa propre histoire et ses propres problèmes, notre peuple n'a pas jugé nécessaire de s'intéresser autrement que de façon spéculative à l'histoire et à l'évolution du système fédéral. Cependant, depuis deux ans, la question a repris le plan de l'actualité et, lors du plébiscite du 22 juillet, la majorité des électeurs a exprimé le voeu que Terre-Neuve entre dans la confédération canadienne.

A la suite du vote plébiscitaire et en conformité de l'assurance donnée au peuple de Terre-Neuve au moment où il était mis au courant des questions qui lui seraient soumises, nous avons été désignés par le Gouvernement de Terre-Neuve, après la déclaration faite le 30 juillet dernier par le très honorable premier ministre du Canada et dont j'extrais ce qui suit:

"Le Gouvernement sera également heureux de recevoir, dans le plus bref délai possible, des représentants autorisés de Terre-Neuve, afin de négocier les conditions de l'union, sur la base énoncée dans ma lettre du 29 octobre 1947 au Gouverneur de Terre-Neuve, ainsi que dans le document qui l'accompagnait."

Le peuple avait eu l'avantage, avant le plébiscite, de discuter à fond les arrangements proposés pour l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération; ces arrangements avaient été soumis par le Gouvernement du Canada à une Convention nationale élue et siégeant à Terre-Neuve, laquelle avait envoyé au Canada une délégation de ses membres en vue d'étudier la possibilité de trouver une base juste et équitable d'union fédérale entre les deux pays. Comme vous le savez, Monsieur, cette délégation a étudié la question avec un comité de votre Gouvernement. Ces entretiens ont eu pour effet de mettre au jour beaucoup de renseignements précieux concernant les services publics de nos deux pays. Les rapports sur ces entretiens nous ont grandement facilité, à nous les représentants de Terre-Neuve, l'étude que nous avons faite, dans nos réunions de ces dernières semaines, de la question de l'union et des conséquences qu'elle peut entraîner pour Terre-Neuve. Au nom de la délégation que je dirige, je désire rendre hommage à ceux qui ont si bien élucidé la question.

A la première réunion qui a eu lieu entre les délégués de la Convention nationale et les représentants du Gouvernement canadien, le très honorable premier ministre déclara ce qui suit:

"Nous ferions bien de nous rendre compte dès le début que, si étroites que puissent être les relations entre nos deux pays et si nombreux que puissent être les points d'intérêt commun à nos deux peuples, l'union n'est pas, d'un côté ou de l'autre, un parti à prendre à la légère. Elle entraînerait, tant pour Terre-Neuve que pour le Canada, des changements